

LOGO
DE VOTRE
ÉTABLISSEMENT



Solidarité Covid-19



Avec la Fondation Marianiste,
pendant la crise, exprimez votre solidarité !

Madame, Monsieur, chers parents,

Notre pays vit depuis maintenant plus d'un mois dans des circonstances inédites et pénibles. Durant cette période de confinement, notre établissement poursuit son activité, et vos enfants bénéficient (sauf pendant la période des vacances) de la continuité pédagogique grâce aux professeurs et aux autres personnels, que je tiens à remercier encore chaleureusement de leur engagement sans faille.

Comme nous vous l'avons déjà communiqué, les montants correspondant aux prestations annexes de l'établissement au cours de cette période (*cantine, garderie, internat, soutien scolaire...*) ne vous seront pas facturés, ou bien feront l'objet d'un avoir.

Vous pouvez vous en douter, les comptes de notre association de gestion en seront fortement impactés. Or, cette dernière doit continuer, malgré tout, à assumer les charges fixes liées à toutes ces prestations annexes.

Nous souhaitons aussi soutenir certaines familles qui pourraient se retrouver en difficulté financière par un abondement dans une caisse de solidarité.

Certains d'entre vous ont souhaité exprimer leur solidarité et leur soutien à notre établissement ; il existe pour cela deux moyens possibles :

1/ Le don direct

Vous pouvez également effectuer un don au profit de notre établissement, en passant par la Fondation Marianiste.

2/ La renonciation au remboursement d'une prestation annexe

Vous pouvez renoncer au remboursement de tout ou partie de ces prestations annexes qui vous ont déjà été facturées ou auraient dû l'être.

Pour que votre soutien puisse s'exprimer conformément à la législation en vigueur, **ces deux formes de don possibles seront faites à la Fondation Marianiste, reconnue d'utilité publique**, et au bénéfice de notre établissement.

... / ...

Je vous invite dès maintenant à nous retourner rempli le bon de soutien ci-joint pour effectuer une renonciation à votre remboursement (dans la limite de l'avoir auquel vous avez éventuellement droit), ou bien en l'accompagnant, si c'est le cas, de votre don par chèque. Vous pouvez aussi donner en ligne sur le site fondationmarianiste.org, rubrique « **Solidarité Covid-19** » ce qui vous permettra de recevoir **votre reçu fiscal tout de suite par e-mail.**

Je vous rappelle que tout don ouvre droit à une déduction de l'Impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don. Si vous êtes assujetti(e) à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), sachez que vous pouvez encore faire un don déductible de votre impôt à hauteur de 75% de son montant, et ce jusqu'à la date limite pour votre déclaration de revenus (qui a été reportée pour cette année en juin, et comme l'a annoncé le Gouvernement). Plus d'informations sur vos déductions fiscales au verso du bon de soutien ainsi que sur le site Internet de la Fondation Marianiste.

Votre générosité compte beaucoup pour nous et pour toutes les familles qui en ont le plus besoin. Soyez-en par avance vivement remerciés !

Avec l'ensemble de notre équipe pédagogique, je vous souhaite de passer les prochaines semaines dans la paix, la sérénité, en prenant soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Monsieur X
*Chef d'établissement coordinateur
de l'Institution Y*



PHOTO